

HOLY SEE PRESS OFFICE  
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE



BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIEGE  
PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLS

# BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0088

Lunedì 20.02.2006

## LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DEL MAROCCO PRESSO LA SANTA SEDE

### LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DEL MAROCCO PRESSO LA SANTA SEDE

Alle ore 11 di questa mattina, il Santo Padre Benedetto XVI ha ricevuto in Udienza S.E. il Signor Ali Achour, Ambasciatore del Marocco presso la Santa Sede, in occasione della presentazione delle Lettere Credenziali.

Pubblichiamo di seguito il discorso che il Papa ha rivolto al nuovo Ambasciatore nonché i cenni biografici essenziali di S.E. il Signor Ali Achour:

#### • DISCORSO DEL SANTO PADRE

Monsieur l'Ambassadeur,

Il m'est agréable d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Maroc près le Saint-Siège.

Je vous remercie des aimables paroles que vous m'avez adressées et des salutations courtoises que Sa Majesté le roi Mohammed VI m'a fait parvenir par votre intermédiaire. En retour, redisant mon estime pour la tradition d'accueil et de compréhension qui, depuis des siècles, caractérise les relations du Royaume du Maroc avec l'Église catholique, je vous saurais gré d'assurer Sa Majesté de mes souhaits fervents pour sa personne ainsi que pour le bonheur et la prospérité du noble peuple marocain.

Monsieur l'Ambassadeur, vous m'avez fait part des efforts réalisés par votre pays, qui vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son indépendance, pour progresser vers un avenir moderne, démocratique et prospère. On ne peut que se réjouir de ces avancées qui devraient permettre à tous les Marocains de vivre dans la sécurité et dans la dignité, de sorte que chacun puisse participer activement à la vie sociale et politique du pays. En effet, une démocratie authentique exige un consensus sur un certain nombre de valeurs essentielles telles que la dignité transcendante de la personne humaine, le respect des droits de l'homme, le «bien commun» comme fin et critère de régulation de la vie politique (cf. *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 407).

D'autre part, une collaboration toujours plus étroite entre les pays riverains de la Méditerranée, déjà entreprise depuis plusieurs années, doit permettre d'affronter avec détermination et persévérance non seulement les questions concernant la sécurité et la paix dans la région, mais aussi la question du développement des sociétés et des personnes, avec une prise de conscience renouvelée du devoir de solidarité et de justice. Pour cela, plus que jamais, la Méditerranée est appelée à être un lieu de rencontre et de dialogue entre les peuples et entre les cultures.

Parmi les graves problèmes auxquels doivent faire face les pays riverains de la Méditerranée, le phénomène migratoire constitue une donnée sensible dans les relations entre les États. Les migrants en provenance de régions moins favorisées et en quête de meilleures conditions de vie viennent de plus en plus nombreux frapper aux portes de l'Europe, ce qui place dans l'illégalité un nombre toujours croissant d'entre eux et qui crée parfois des situations mettant gravement en cause la dignité et la sécurité des personnes. Aussi est-il nécessaire que les institutions des pays d'accueil ou de transit veillent à ne pas les considérer comme une marchandise ou une simple force de travail, et à respecter leurs droits fondamentaux et leur dignité humaine. La situation précaire de tant d'étrangers devrait favoriser la solidarité entre les nations concernées, afin de contribuer au développement des pays d'origine des migrants. En effet, ces problèmes ne peuvent être résolus par des politiques uniquement nationales. C'est par une collaboration toujours plus intense entre tous les pays concernés que progressera efficacement la recherche de solutions à ces douloureuses situations.

Monsieur l'Ambassadeur, vous avez souligné la contribution de votre pays à la consolidation du dialogue entre les civilisations, les cultures et les religions. Pour sa part, dans le contexte international que nous connaissons actuellement, l'Église catholique demeure convaincue que, pour favoriser la paix et la compréhension entre les peuples et entre les hommes, il est nécessaire et urgent que les religions et leurs symboles soient respectés, et que les croyants ne soient pas l'objet de provocations blessant leur démarche et leurs sentiments religieux. Cependant, l'intolérance et la violence ne peuvent jamais se justifier comme des réponses aux offenses, car ce ne sont pas des réponses compatibles avec les principes sacrés de la religion; c'est pourquoi on ne peut que déplorer les actions de ceux qui profitent délibérément de l'offense causée aux sentiments religieux pour fomenter des actes violents, d'autant plus que cela se produit à des fins étrangères à la religion. Pour les croyants comme pour tous les hommes de bonne volonté, la seule voie qui peut conduire à la paix et à la fraternité est celle du respect des convictions et des pratiques religieuses d'autrui, afin que, de manière réciproque dans toutes les sociétés, soit réellement assuré pour chacun l'exercice de la religion librement choisie.

Par votre intermédiaire, Monsieur l'Ambassadeur, je voudrais aussi adresser un chaleureux salut aux membres de la communauté catholique du Maroc et à ses Pasteurs. Qu'ils aient à cœur de vivre avec joie leur vocation chrétienne, en témoignant avec toujours plus de générosité de l'amour de Dieu pour tous les hommes, dans une collaboration fructueuse avec tous ! Au moment où Votre Excellence commence sa mission auprès du Saint-Siège, je Lui offre mes vœux les meilleurs pour la noble tâche qui L'attend. Auprès de mes collaborateurs, Elle trouvera toujours l'accueil attentif et la compréhension cordiale dont Elle pourra avoir besoin.

Sur Votre Excellence, sur sa famille, sur ses collaborateurs, sur le peuple marocain et sur ses dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction du Très-Haut.

**S.E. il Sig. Ali AchourAmbasciatore del Marocco presso la Santa Sede**

E' nato il 14 novembre 1949 a Oujda.

E' sposato ed ha tre figli.

Laureato in Legge e Scienze Politiche, ha conseguito un master in diplomazia presso la *Scuola Nazionale di Amministrazione* a Rabat.

In carriera diplomatica dal 1971, ha ricoperto i seguenti incarichi: Segretario di Ambasciata in Danimarca (1973-1978) ed in Svizzera (1978-1982); Capo Sezione della Direzione del Protocollo presso il Ministero degli Affari Esteri (1982); Console a Malaga (1982-1986); Console Generale a Madrid (1986-1989); Capo delle Sezioni

America Latina/Caraibi ed Europa dell'Est e successivamente Capo Divisione per l'Europa presso il Ministero degli Affari Esteri (1989-1993); Ambasciatore in Venezuela (1993-1996); Ambasciatore in Norvegia (1996-2000); Capo Divisione per l'America presso il Ministero degli Affari Esteri (2000-2003).

Dal 12 dicembre 2003 è Ambasciatore in Brasile.

Conosce l'arabo, il francese, l'inglese e lo spagnolo.

[00256-03.02] [Texte original: Français]

---